



Office
des transports
du Canada

Canadian
Transportation
Agency



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

Office des transports du Canada

Table des matières

Compte rendu de la direction pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	4
1. Introduction	4
1.1 Mandat de l'Office des transports du Canada	4
1.2 Méthode de présentation du rapport	5
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs.....	6
2.1 Changements importants quant aux autorisations.....	7
2.2 Changements importants quant aux dépenses.....	7
3. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	9
4. Risques et incertitudes	9
Approbation par les cadres supérieurs	10
État des autorisations (<i>non vérifié</i>)	11
Exercice 2025-2026.....	11
Exercice 2024-2025.....	11
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (<i>non vérifié</i>)	12
Exercice 2025-2026.....	12
Exercice 2024-2025.....	13

À moins d’avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l’administrateur du droit d’auteur de l’Office des transports du Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l’affranchissement du droit d’auteur de la Couronne en communiquant avec :

Office des transports du Canada
60, rue Laval, unité 01, Gatineau, QC J8X 3G9
Courriel : info@otc-cta.gc.ca
Site Web : www.otc-cta.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Transports, 2026

Catalogue TT12-2F-PDF

ISSN 2563-2922

Des formats substitués sont disponibles.
Also available in English

Compte rendu de la direction pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été élaboré par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Directive du Conseil du Trésor sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses pour l'année en cours.

Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

1.1 Mandat de l'Office des transports du Canada

L'Office des transports du Canada (OTC) est un organisme de réglementation et un tribunal quasi judiciaire indépendant ayant les attributions d'une cour supérieure. Il exerce ses activités dans le contexte d'un réseau de transport national très vaste et complexe. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Veiller à ce que le réseau de transport national fonctionne efficacement et harmonieusement, dans l'intérêt de tous les Canadiens : depuis ceux qui y travaillent et y investissent, en passant par les producteurs, les expéditeurs, les voyageurs et les entreprises qui l'utilisent, jusqu'aux collectivités où il est exploité.
- Offrir aux passagers aériens un régime de protection du consommateur.
- Protéger le droit fondamental des personnes handicapées à un réseau de transport accessible.

La *Loi sur les transports au Canada* confère des pouvoirs particuliers à l'OTC :

- L'OTC est un organisme qui réglemente les modes de transport de compétence fédérale. Il élabore et applique des règles de base pour encadrer les droits et les responsabilités des fournisseurs de services de transport et ceux des usagers et faire

en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour tous. Ces règles peuvent revêtir la forme de règlements exécutoires, de lignes directrices ou de codes de pratiques.

- L'OTC est un tribunal qui entend et règle des différends, à la manière d'une cour de justice. Il règle les différends entre des fournisseurs de services de transport et leurs clients ou voisins en recourant à divers outils, soit la facilitation, la médiation, l'arbitrage et le processus décisionnel formel.

Vous trouverez plus d'information sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de l'OTC dans la [partie III du Budget des dépenses – Plan ministériel](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'OTC accordées par le Parlement et utilisées par l'OTC, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (s'il y a lieu) pour l'exercice 2025-2026. Le présent rapport trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'intermédiaire de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

L'OTC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section présente les faits importants qui ont contribué à l'augmentation nette des ressources disponibles pour l'année et des dépenses réelles pour le trimestre terminé le 30 juin.

Graphique 1 – Comparaison des autorisations budgétaires nettes et des dépenses en date du 30 juin 2024 et du 30 juin 2025, en milliers de dollars

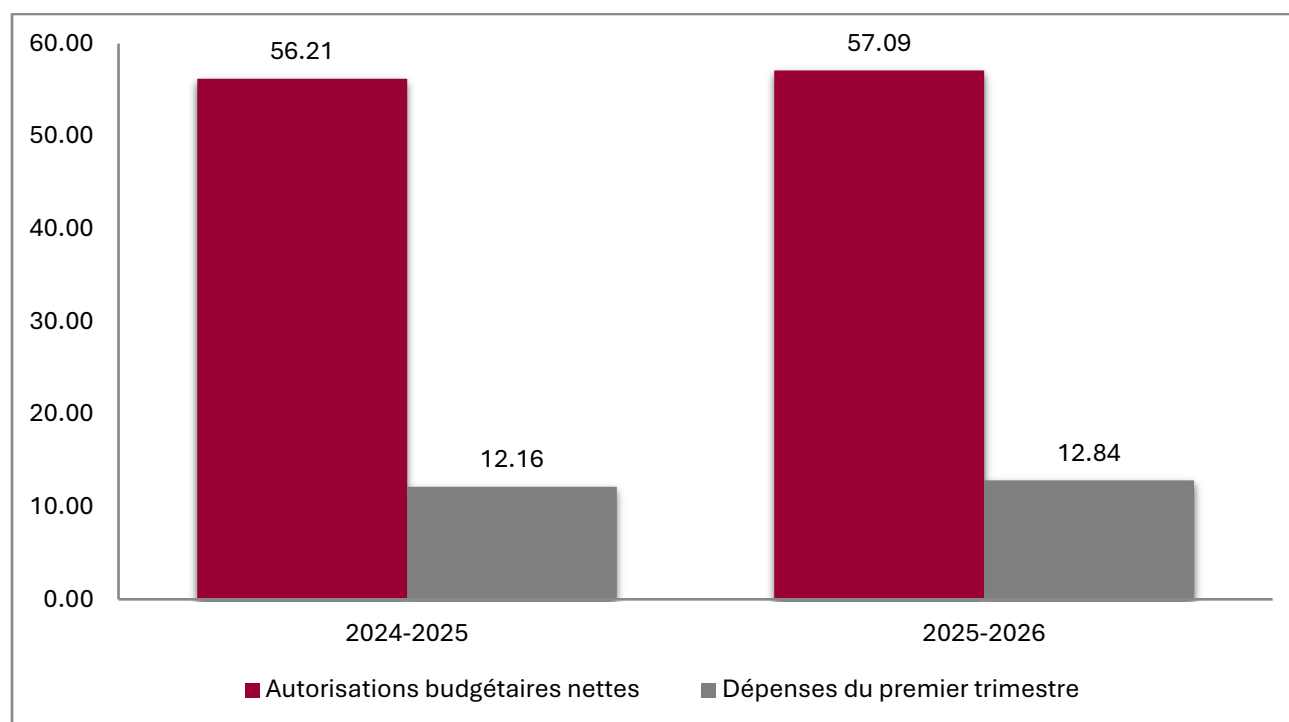


Tableau du graphique 1

(en milliers de dollars)	Autorisations budgétaires nettes	Dépenses du premier trimestre
2024-2025	56.21	12.16
2025-2026	57.09	12.84

2.1 Changements importants quant aux autorisations

Comme il est illustré dans les tableaux État des autorisations et Dépenses ministérielles budgétaires par article courant à la fin du présent rapport, les autorisations totales pouvant être utilisées par l'OTC ont augmenté de 879 440 \$, ou de 1,6 %, passant de 56 209 178 \$ en date du 30 juin 2024 à 57 088 618 \$ en date du 30 juin 2025. Cette augmentation des autorisations disponibles est principalement attribuable à une augmentation des autorisations législatives budgétaires accordées par le Parlement pour les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE).

2.2 Changements importants quant aux dépenses

Comme il est illustré dans les tableaux État des autorisations et Dépenses ministérielles budgétaires par article courant à la fin du présent rapport, les dépenses inscrites à la fin du premier trimestre ont augmenté de 678 741 \$, ou de 5,6 % comparativement à l'exercice précédent, passant de 12 158 212 \$ à 12 836 953 \$ (voir le Tableau A : Variation des dépenses ministérielles par article courant).

Dans l'ensemble, les dépenses cumulatives à la fin du premier trimestre de 2025-2026 représentent 22,5 % des dépenses annuelles prévues, ce qui est similaire au premier trimestre (21,6 %) de 2024-2025.

Tableau A : Variation des dépenses ministérielles par article courant (non vérifié)

	Variation du cumul des dépenses au T1 entre les exercices 2024-2025 et 2025-2026
Personnel	969 259
Transports et communications	1 766
Information	(102 270)
Services professionnels et spéciaux	(29 274)
Location	(94 724)
Services de réparation et d'entretien	(7 374)
Services publics, fournitures et approvisionnements	976
Acquisition de matériel et d'outillage	(60 647)
Autres subventions et paiements	1 029
Dépenses budgétaires nettes totales	678 741

Remarque : Une explication est fournie dans le cas des variations de plus de 100 000 \$.

Personnel : Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses de personnel ont augmenté de 969 259 \$. Les dépenses de personnel sont plus élevées en 2025-2026 en raison de l'augmentation des taux de salaire à la suite du renouvellement de diverses conventions collectives.

Information : Comparativement à l'exercice précédent, la diminution des dépenses au cours du premier trimestre de 2025-2026 est en grande partie attribuable à un décalage dans le règlement des factures reçues pour les services de téléphonie et du centre de contact.

Concernant toutes les autres dépenses budgétaires par article courant, les dépenses globales sont semblables à celles de l'exercice précédent. Les variations sont principalement attribuables à la période à laquelle les achats ont été réglés.

3. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Au cours du premier trimestre de 2025-2026, des changements ont été apportés au personnel de la haute direction de l'Office. Nadia Della Valle a été nommée Dirigeante principale des finances de l'Office à compter du 8 mai 2025.

Il n'y a eu aucun changement important lié au fonctionnement ou aux programmes de l'Office au cours du dernier trimestre.

4. Risques et incertitudes

Volumes imprévisibles de plaintes relatives au transport aérien : Dans les dernières années, l'Office a vu son nombre de plaintes relatives au transport aérien augmenter de façon importante. Même si l'Office a obtenu des fonds supplémentaires pour en traiter le volume croissant, le nombre de plaintes reçues a dépassé les projections. En conséquence, l'arriéré de cas continue d'augmenter malgré les ressources supplémentaires obtenues. La difficulté à prévoir le volume de plaintes complique la planification du temps de traitement et la communication de renseignements exacts au public. Afin d'atténuer ce risque, l'Office cherche et examine continuellement des façons de simplifier ses processus et ses procédures, tout en adoptant de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour gagner en efficacité.

La gestion dans un contexte de grands changements : L'Office a transformé son approche en matière de traitement des plaintes relatives au transport aérien et s'engage désormais dans un processus d'amélioration continue, en recherchant activement de nouvelles façons d'accroître son efficacité et son efficience. Afin d'atténuer les risques liés au rythme élevé des changements et de maintenir son agilité, l'Office réévalue actuellement ses plans d'investissement dans les technologies et les systèmes, ainsi que ses stratégies de développement et de formation du personnel, dans le but d'investir davantage dans ces domaines et de les renforcer. De plus, l'Office s'efforce d'ouvrir le dialogue avec les intervenants et d'élaborer des produits de communication externe.

Élimination graduelle du financement temporaire : Il était annoncé dans le budget 2023 que l'Office recevrait 75,9 millions de dollars sur trois ans, à compter de l'exercice 2023-2024, afin d'augmenter sa capacité de traitement des plaintes relatives au transport aérien. L'Office, au cours des deux dernières années, a reçu et continue de recevoir le double de plaintes estimé. Comme le financement temporaire arrive à échéance en 2025-2026, l'Office prend des mesures agressives pour gagner en efficacité et étudiera des options de financement à long terme pour pouvoir s'acquitter de son mandat efficacement et en temps voulu. Comme une grande partie du budget de l'Office est temporaire (environ 40 %), la situation exacerbe le roulement de personnel, et exige plus de temps et de ressources pour la dotation et la formation, ce qui entraîne une baisse de productivité. L'Office surveille et gère ses ressources financières avec diligence pour optimiser ses processus de dotation, d'accueil et de formation des nouveaux employés dans les limites des fonds dont il dispose.

Approbation par les cadres supérieurs

Approuvé par :

X

France Pégeot
Présidente et première dirigeante

X

Sandrine Chevrier pour Nadia Dell...
i/ Dirigeante principale des financ...

État des autorisations (non.vérifié)

Exercice 2025-2026

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses liées aux programmes	50 365 239	11 156 108	11 156 108
Autorisations législatives budgétaires – Régimes d'avantages sociaux des employés	6 723 379	1 680 845	1 680 845
Autorisations totales	57 088 618	12 836 953	12 836 953

Exercice 2024-2025

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses liées aux programmes	50 168 441	10 648 028	10 648 028
Autorisations législatives budgétaires – Régimes d'avantages sociaux des employés	6 040 737	1 510 184	1 510 184
Autorisations totales	56 209 178	12 158 212	12 158 212

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*)

Exercice 2025-2026

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel	54 356 913	12 075 885	12 075 885
Transports et communications	249 255	54 526	54 526
Information	352 037	195 710	195 710
Services professionnels et spéciaux	847 212	267 042	267 042
Location	936 870	233 867	233 867
Services de réparation et d'entretien	91 365	504	504
Services publics, fournitures et approvisionnements	36 199	8 684	8 684
Acquisition de matériel et d'outillage	219 573	1 541	1 541
Autres subventions et paiements	(806)	(806)	(806)
Dépenses budgétaires nettes totales	57 088 618	12 836 953	12 836 953

Exercice 2024-2025

Dépenses :	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Personnel	52 221 363	11 106 626	11 106 626
Transports et communications	247 675	52 760	52 760
Information	438 675	297 980	297 980
Services professionnels et spéciaux	1 585 577	296 316	296 316
Location	1 485 951	328 591	328 591
Services de réparation et d'entretien	52 285	7 878	7 878
Services publics, fournitures et approvisionnements	23 901	7 708	7 708
Acquisition de matériel et d'outillage	155 586	62 188	62 188
Autres subventions et paiements	(1 835)	(1 835)	(1 835)
Dépenses budgétaires nettes totales	56 209 178	12 158 212	12 158 212